



Ressources dans le cumul retraite-emploi

Par **maje85**, le **06/10/2010** à **15:37**

Bonjour,

En mai 2011 je prends ma retraite du régime général.

Depuis 10 ans je cumule un emploi saisonnier de février à juin dans le régime MSA.

Tout en étant à la retraite, je compte poursuivre ce travail saisonnier.

Quel niveau de ressources devrais-je respecter dans cet emploi afin de ne rien perdre dans le montant de ma retraite ?

Par **jeff75**, le **06/12/2010** à **22:24**

si vous partez avec une retraite complète c'est à dire à taux plein, vous n'aurez pas de limite de revenus une fois à la retraite.

Par contre si vous ne bénéficiez pas du taux plein car ne disposez pas d'une durée de carrière suffisante alors ce sont les anciennes règles de cumul emploi retraite qui prévalent à savoir nouveau salaire + retraite doivent être inférieur ou égal à votre ancien salaire (d'actif). j'ai recueilli ces infos sur le cumul emploi retraite sur le site <http://www.eor.fr/> qui est très utile pour tous ceux qui veulent aller plus loin dans la connaissance du système des retraites en France.